

L'impact de la COVID-19 SUR MON TRAVAIL

Le plus important en cette période de la COVID-19,
c'est la santé et la sécurité de tous et toutes!

Ça veut dire quoi être mis à pied?



Parfois, un patron doit prendre la décision d'arrêter le travail d'un ou plusieurs travailleurs **pendant un moment**.

Un patron prend la décision de faire une mise à pied pour la sécurité de tous. C'est une situation temporaire. Il y a de grandes chances que tu retournes au travail bientôt.

Ça veut dire quoi être licencié?

Parfois, un patron prend la décision de mettre fin **complètement** à l'emploi d'un travailleur. Cela s'appelle être licencié.

Être licencié n'est pas la même chose que d'être congédié.

Être licencié veut dire que ton patron ne veut pas te laisser partir, mais qu'il doit le faire pour certaines raisons. Ce n'est pas de ta faute.



Perdre ton emploi sans avoir fait quelque chose de mal est étrange!

Parfois, un patron doit mettre à pied ou licencier des travailleurs pour des raisons de santé ou de sécurité.

**Tu n'es pas certain de la raison de ton arrêt de travail?
Demande la raison à ton patron.**



À cause de la COVID-19, les écoles, les lieux publics et les entreprises ferment leurs portes.

Certains lieux de travail pourront rouvrir bientôt, quand le gouvernement dira que c'est sécuritaire.

Est-ce que je vais ravoir mon emploi?



Beaucoup de patrons ne savent pas ce qui va se passer dans le futur. Certains emplois peuvent recommencer bientôt. D'autres emplois recommenceront dans plus longtemps.

C'est ton patron qui décidera du meilleur moment pour recommencer le travail. Tu dois donc être patient! Surtout, ne te décourage pas. Les choses reviendront à la normale.

**N'oublie pas que toutes ces informations peuvent changer rapidement!
Reste à l'écoute des informations du gouvernement.**



Site du gouvernement du Québec pour la COVID-19 :
<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019>



Site du gouvernement du Canada pour la COVID-19 :
<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html>

PRÊTS

DISPONIBLES

& CAPABLES



SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
DE LA DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE